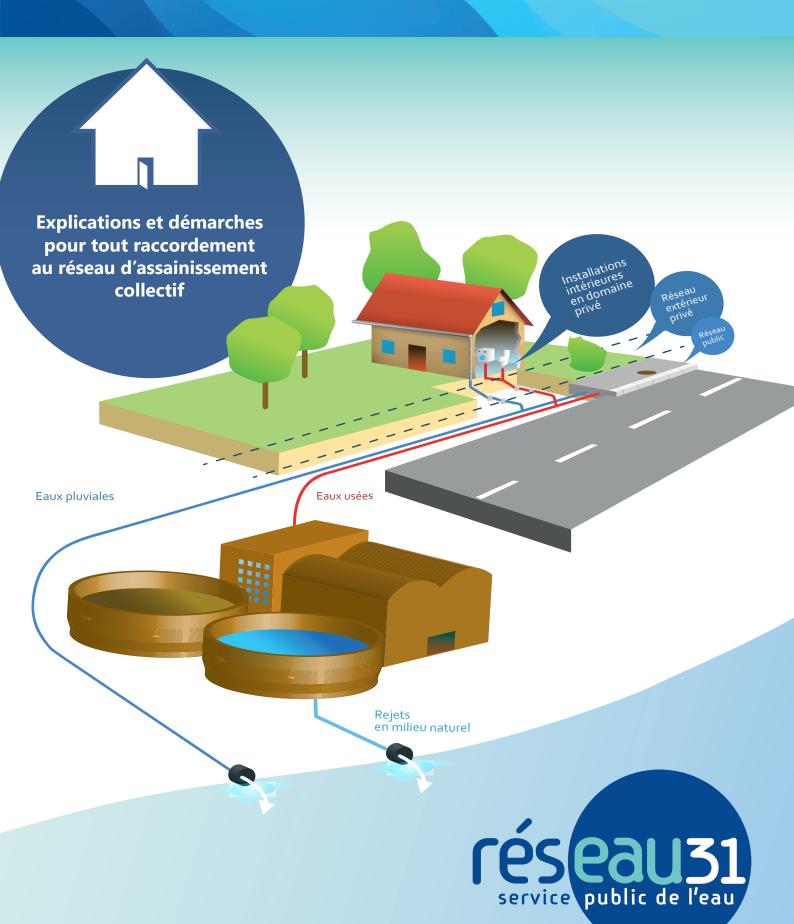
**GUIDE PRATIQUE** 

# LE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF





### Qui sommes-nous?

Réseau31, service public de l'eau, oeuvre quotidiennement sur plus de 150 communes au titre de la compétence Assainissement collectif, dans le but de la préservation de **l'eau**, notre bien commun.

Réseau31 intervient des montagnes Haut-Garonnaises jusqu'à la Montagne Noire en passant par l'ouest du département et la périphérie toulousaine. Ces territoires sont disparates et ne possèdent pas tous les mêmes contraintes techniques et ressources économiques.

A ce titre, Réseau31 a fait des choix stratégiques pour faire jouer la solidarité entre les territoires et pour garantir à tous les usagers de bénéficier d'un service de qualité tout en maîtrisant les coûts. Ainsi, depuis 2022,es tarifs (abonnement et consommation) seront les mêmes sur toutes les communes adhérentes à Réseau31.



# Que représente la PFAC\*?

La PFAC est une participation pour le financement du service d'assainissement collectif, elle s'applique dans le cadre d'une construction neuve, d'une extension ou d'un réaménagement produisant des eaux usées supplémentaires. Elle permet de contribuer au maintien et au renouvellement du réseau public et des ouvrages visant à assurer la collecte et le traitement des eaux usées en station d'épuration. Cela permet de réduire la pollution des milieux naturels et d'améliorer la qualité du service rendu à l'usager.

Vous qui êtes sur le point raccorder votre maison d'habitation au réseau d'assainissement collectif, allez devenir un usager de ce service et devenir ainsi l'un des acteurs de la protection de l'environnement : vous serez redevable de la PFAC dès que la construction sera raccordée sur le regard de branchement.

Si votre terrain n'est pas viabilisé et nécessite la pose d'un regard de branchement en limite de redevable de la Participation aux Frais de Branchement (PFB), d'un montant de 2800€, dès lors que le regard de branchement sera posé.

Dans ce cas, le montant de la PFB déjà versé sera déduit du montant de la PFAC.

#### TARIFS NET PFAC-PFB POUR USAGE DOMESTIQUE (délibération du 13/02/2025)

TYPE DE LOGEMENT	T1	<b>T</b> 2	Т3	T4	T5 et +	Extension générant des eaux usées supplémentaires
Montant de la PFAC	1960 €	2990 €	4330 €	5460 €	6600 €	1960 €
Montant de la PFB (si terrain non viabilité nécessitant la pose d'un regard de branchement)	3090 €					

<sup>\*</sup> D'ores et déjà, la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) est forfaitaire sur l'ensemble du territoire de Réseau31 quel que soit le coût réel du branchement. Elle est établie conformément à l'article L.1331-7 du Code de la Santé Publique.

# Parcelle non desservie par un regard de branchemen

# Les étapes du raccordement au réseau d'assainissement collectif

- Téléchargez le formulaire de demande de raccordement sur notre site internet : www.reseau31.fr ou le retirer en Mairie ou dans votre Centre d'Exploitation Réseau31.
- **Demande**
- Renvoyez la demande dûment renseignée et accompagnée des pièces demandés à votre Centre d'Exploitation.
- Un technicien de Réseau31 instruit votre demande.
- Instruction

#### Création du branchement

- Renvoyer le formulaire d'acceptation des conditions de réalisation du branchement à votre Centre d'Exploitation.
- Autorisation de déversement
- Vous recevez votre autorisation de déversement au réseau plublic d'assainissement collectif et un formulaire de demande de contrôle. Vous trouverez pour information le montant prévisionnel de la PFAC dans ce document.
- Frais de branchement
- Un avis des sommes à payer concernant la PFB vous est adressé.

#### Raccordement

- Vous faites procédez au raccordement de votre réseau d'eaux usées sur le regard de branchement en attente.

#### Contrôle

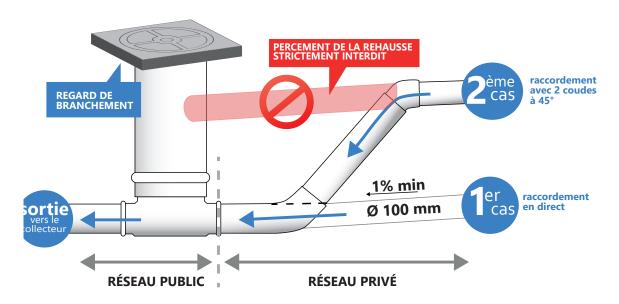
- Dès que le rejet de vos eaux usées est effectif, vous renvoyez la demande de contrôle à l'adresse mentionnée sur cette dernière.
- Réseau31 vous contacte pour fixer un rendez-vous afin de vérifier gratuitement la conformité de votre raccordement.
- Vous recevez votre rapport de visite.
- Suite du contrôle
- Si votre raccordement est non conforme, vous faites réaliser les travaux modificatifs sous 1 an puis vous prenez rendez-vous pour une visite supplémentaire (tarifs consultables depuis www.reseau31.fr). Attention, en cas de non réalisation de ces travaux passé ce délais vous encourez un doublement de votre redevance assainissement conformément à l'article 17 du règlement du service assainissement collectif.

#### **Participation** financière

- Dès lors que le raccordement de votre réseau privé est réalisé (constat réalisé lors du contrôle ou d'une visite de chantier), vous êtes redevable de la PFAC.
  - Un avis des sommes à payer concernant la PFAC vous est adressé.



# Raccordement réglementaire sur le regard de branchement



Conformément au règlement d'assainissement collectif, le raccordement sur le regard de branchement devra respecter les prescriptions du schéma ci-dessus.

#### **RAPPELS IMPORTANTS:**

- Le regard de branchement est un ouvrage public, en cas de dégradation lors du raccordement, les travaux de remise en état vous seront facturés.
- Seules les eaux usées de votre construction doivent être évacuées vers le réseau public d'assainissement collectif, les eaux pluviales doivent en être dissociées.
  - Dès le raccordement réalisé et les installations en service, il convient de retourner la demande de
- contrôle.

#### **ADOPTONS LES BONS GESTES! Pour notre facture, pour notre planète**



Produits toxiques







Médicaments





Réseau31 3 rue André Villet 31400 Toulouse

Tel: 05 61 17 30 30

Mail: contact@reseau31.fr







